



Services aux élèves

Les services aux élèves

Les services complémentaires contribuent à la fois à enrichir la formation des jeunes et à soutenir leur réussite et leur persévérance scolaire. Ils participent aussi à l'atteinte des trois volets de la mission éducative l'instruction, la socialisation et la qualification, qui représentent autant d'éléments clefs pour le développement des jeunes et leur insertion socioprofessionnelle, dans un monde en changement.

Infirmière

L'infirmière scolaire est présente le mercredi. En cas d'urgence, présentez-vous au secrétariat de niveau.

La conseillère en orientation

La conseillère en orientation est disponible sur rendez-vous pour aider l'élève à développer un projet de vie en ciblant avec lui ses forces, ses champs d'intérêt et les parcours de formation possibles.

Les techniciens en éducation spécialisée (TES) et technicien en travail social (TTS) sont des accompagnateurs de votre jeune dans sa réussite scolaire, la gestion de situations particulières, le développement de son autonomie, de son sens des responsabilités et de ses relations interpersonnelles.

Casier personnel

L'élève a accès seulement au casier qui lui est assigné au début de l'année. L'élève doit utiliser un cadenas personnel. L'élève doit aussi se prémunir d'un cadenas pour ses cours d'éducation physique.

L'élève devra avoir vidé son casier pour le 22 juin.

*** Aucun changement de casier ne sera accepté.**

N.B. L'élève a l'entière responsabilité de tout ce qu'il dépose dans son casier personnel.

Bicyclette et motocyclette

Les bicyclettes et motocyclettes doivent être stationnées à l'endroit réservé à cet effet.

Objet perdu ou trouvé

Pour tout objet perdu ou trouvé, l'élève est prié de se rendre à la cantine où une armoire est mise à sa disposition. Après un certain temps, tout objet non réclamé est acheminé à des organismes de charité.